

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Assistante d'éducation poignardée : François Bayrou veut travailler sur les portiques à l'entrée des établissements

Antonin Gouze

7-9 minutes

"Même si les premières expériences n'ont pas été évidentes, on doit travailler sur les portiques à l'entrée des établissements", déclare le Premier ministre François Bayrou, devant l'Assemblée nationale le 10 juin 2025, à la suite de l'assassinat par un élève d'une assistante d'éducation du collège Françoise Dolto de Nogent (Haute-Marne). Il va également confier à la députée Naïma Moutchou (Horizons) une mission pour s'assurer de l'application des 50 propositions de son rapport sur les mineurs et les armes blanches, rendu le 28 mai.



François Bayrou a pointé devant l'Assemblée nationale la nécessité de "travailler à la question de la santé mentale des plus jeunes" pour prévenir les violences. LCP

"Nous ne pouvons pas simplement déplorer. Nous devons prendre des décisions supplémentaires et nouvelles, pour que nos enfants et ceux qui travaillent avec eux soit en sûreté", déclare le Premier ministre François Bayrou à l'Assemblée nationale le mardi 10 juin 2025, à la suite du décès d'une assistante d'éducation du collège Françoise Dolto de Nogent (Haute-Marne) dans la matinée, poignardée par un élève, au cours d'une opération de fouille de sac devant l'établissement.

Le Premier ministre a appelé à prendre "des décisions d'ordre législatif et réglementaire". De son côté, le président de la République Emmanuel Macron avait évoqué sur X "un déferlement de violence insensé" et indiqué que le gouvernement est "mobilisé pour faire reculer le crime".

L'élève agresseur était "référé harcèlement" de son établissement

Selon les éléments fournis par l'académie de Reims, où se trouve le collège Françoise Dolto de Nogent, l'agression de cette AED âgée de 31 ans a eu lieu ce mardi 10 juin "peu avant 8 heures, à l'arrivée des élèves au moment d'un contrôle visuel des sacs en présence de la gendarmerie". Elle a été "touchée par plusieurs coups de couteau donnés par un élève" et "n'a malheureusement pas survécu à ses blessures".

Juste après l'agression, les gendarmes ont "maîtrisé l'agresseur et l'un d'entre eux a été blessé à la main" a indiqué le procureur de la République de Chaumont, lors d'un point presse à l'issue de la venue de la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, sur les lieux.

L'élève ayant agressé cette AED est "un collégien de 14 ans sans antécédent judiciaire et inconnu des services de police et de gendarmerie", a indiqué le procureur. Élisabeth Borne a par ailleurs indiqué qu'il était "issu d'une famille dont les deux parents travaillent, qu'il ne présentait pas de difficulté particulière" et était "ambassadeur harcèlement" dans son établissement. Il "avait fait l'objet de deux exclusions temporaires pour perturbation de la classe cette année, mais n'avait pas posé de problèmes depuis novembre".

Après l'événement, "le PPMS a été déclenché et l'ensemble des élèves et du corps enseignant ont été confinés au sein de l'établissement, le temps de l'intervention des forces de l'ordre", précise le rectorat. Les cours ont été suspendus - jusqu'à mercredi 11 juin inclus - et les élèves renvoyés à leur domicile. Une cellule d'accompagnement psychologique à destination des élèves, des personnels et des témoins de l'agression a été mise en place dès mardi après-midi, et une équipe mobile de sécurité de l'académie de Reims - présente dans l'établissement - "le restera le temps nécessaire".

Une enquête pour homicide volontaire a été confiée à la section de recherches de la gendarmerie de Reims et à la brigade de recherches de la gendarmerie de Chaumont.

"travailler sur les portiques à l'entrée des établissements" (François Bayrou)

"Même si les premières expériences n'ont pas été évidentes, on doit travailler sur les portiques à l'entrée des établissements", a déclaré François Bayrou lors de la séance de questions au gouvernement le 10 juin dans l'après-midi.

Le Premier ministre a rappelé que "des portiques avaient été mis en place dans certaines régions françaises, et n'ont pas été maintenus partout, mais je suis persuadé que nous ne pouvons pas rester dans l'observation de ces incidents qui se multiplient. Le gouvernement a lui aussi l'intention d'aller dans le sens de l'expérimentation de portiques à l'entrée des établissements scolaires".

Les portiques de sécurité à l'entrée des établissements ont notamment été expérimentés en Auvergne-Rhône-Alpes ([lire sur AEF info](#)), mais ils ne sont pas forcément pertinents selon plusieurs acteurs de l'éducation nationale, comme le Snes-FSU ([lire sur AEF info](#)) ou le SNPDEN ([lire sur AEF info](#)).

Sur BFMTV, le 10 juin, Bruno Retailleau a d'ailleurs indiqué que "la réponse ne peut pas être seulement sécuritaire". "Il y avait des gendarmes [ce matin devant le collège]. S'il y avait eu 10 ou même 20 gendarmes de plus, ça n'aurait rien empêché", a déclaré le ministre de l'Intérieur à la presse. Il souligne également "qu'un portique ne peut pas détecter les couteaux en céramique".

Une mission parlementaire pour lutter contre les armes blanches

Face à "l'ampleur de la vague et à la décomposition de la société dans laquelle nous vivons", François Bayrou mise sur plusieurs leviers.

Premièrement, "construire des règles et une réponse pénale dans le sens de la dissuasion". Il a ainsi rappelé qu'à la suite d'une décision du gouvernement ([lire sur AEF info](#)) entre le 26 mars et le 23 mai, 6 002 fouilles ont été opérées à l'entrée des établissements, avec 186 couteaux et 225 autres objets trouvés, occasionnant 32 gardes de vue et 567 conseils de discipline pour détention de couteaux.

Il a ensuite pointé la nécessité de "travailler à la question de la santé mentale des plus jeunes" pour "qu'à la première alerte, il puisse y avoir examen, et proposition d'examen ou prise de contrôle de ces jeunes. Dans la matinée, Élisabeth Borne avait rappelé sa volonté d'agir sur la santé mentale, à travers la systématisation du "protocole santé mentale" d'ici fin 2025 et un système de "coupe-file" pour faciliter l'accès des élèves aux [CMP](#), mesures annoncées lors des Assises de la santé scolaire le 14 mai ([lire sur AEF info](#)).

Pour prendre en charge la lutte contre le port d'armes blanches chez les jeunes, François Bayrou a enfin indiqué confier à Naïma Moutchou (Horizons), une mission visant à "conduire à leur terme" les 50 propositions issues de son rapport sur les mineurs et les armes blanches, rendu au Premier ministre le 28 mai dernier ([lire sur AEF info](#)). Gérald Darmanin, interpellé aux [QAG](#), a indiqué que "les propositions de Naïma Moutchou seront suivies par la chancellerie : déferrement systématique afin d'engager une action de la [PJJ](#) et de la police en charge des mineurs, modification du [CJPM](#) et création de circonstances aggravantes en cas de détention d'armes blanches".

Élisabeth Borne souhaite aussi "travailler avec les familles sur la façon d'agir plus collectivement pour prévenir de tels drames."

Les départements demandent "un plan d'action pour éradiquer les armes blanches"

Du côté des réactions, François Sauvadet, président de Départements de France, demande au gouvernement "un plan d'action pour éradiquer les armes blanches de nos établissements scolaires".

Sur Franceinfo, la secrétaire générale du Snes-FSU, Sophie Vénétiay, fait part d'une "immense douleur" et invite à ce que "la question de la sécurité des établissements soit traitée sérieusement, sans récupération politique. On a un enjeu majeur, c'est toute la société qui doit y répondre sérieusement". La CGT a quant à elle exprimé sa "solidarité à la communauté éducative et la famille de la collègue AED décédée ce matin".

Les assistants d'éducation ne sont "pas là pour assurer des opérations de sécurité", a réagit Laurent Zameczkowski, vice-président et porte-parole de la [Peep](#), sur Franceinfo,